

Vers l'harmonisation du système des marchés publics au sein du COMESA

PANA, 06/06/2010 Tripoli, Libye - Plusieurs experts des Etats membres du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) ainsi que des membres de son secrétariat général et des dirigeants des différents secteurs en placent, depuis ce dimanche à Tripoli, sur les meilleurs moyens d'améliorer le système de passation des marchés publics dans ce regroupement régional. La Libye, qui est membre de cette institution régionale, compte des représentants de plusieurs secteurs d'activités parmi les participants à cet atelier dont l'objectif consiste à favoriser l'harmonisation des lois commerciales et des règlements en vigueur dans les Etats membres, dans le but de contribuer à l'instauration du libre-échange et de l'intégration commerciale dans la sous-région.

Cette harmonisation suppose le soutien aux formes du système en cours dans les 14 Etats qui ont adhéré au système des marchés publics du COMESA, à savoir: le renforcement des capacités et des compétences des ressources humaines à travers de fréquentes formations au niveau régional. La même source a précisé que le nombre des Etats membres de l'Organisation ayant adhéré au système des marchés publics sont 14 sur 19 pays membres du COMESA et que la Jamahiriya libyenne a entamé le processus d'adhésion à ce système. La Libye a adhéré, rappelle-t-on, en 2000 au Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) lors de son 10^{ème} sommet tenu au Rwanda et a entamé le processus d'adhésion au système COMESA des marchés publics. On rappelle que le COMESA compte 20 pays membres: l'Angola, le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, la Libye, Madagascar, le Malawi, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan, le Swaziland, le Zimbabwe et la Zambie.